

curer du bien. Elle a sagement fait, avant de mourir, de substituer le bien qu'elle a laissé, aux enfants de Soumande qui est un panier percé, lequel n'amassera jamais rien. Je n'ai pas manqué de prier pour cette chère défunte. (1)

Je suis fâché de la mort du cher M. de Tonnancour qui a été toute sa vie un de mes intimes amis. Il ne sera pas aisé de remplacer un homme aussi judicieux, aussi aimable et aussi respectable qu'il était. Je le regrette infiniment. De la manière que l'on me parle à Versailles, je ne crois pas que son fils ait sa charge, faute de capacité. Si MM. le gouverneur et intendant ont écrit, il faut qu'ils l'ayent fait d'une manière bien faible ; car à l'air du bureau, j'ai connu qu'ils avaient écrit pour un autre que l'on ne m'a pas nommé, parce que je ne l'ai pas demandé.

Je n'envoie point, cette année, au Chapitre la châsse pour la relique de St Paul, qu'il m'a demandée, parce que l'ouvrier qui l'a entrepris m'a dit qu'il ne pouvait la faire assez à temps pour le départ de nos vaisseaux. Il m'a demandé pour la châsse seule en ébène la somme de deux cents livres, (2) et m'a dit que si l'on voulait mettre dessus tous les agréments d'argent que l'on demandait, il en coûterait plus de 800 frs. Je lui dis que je n'avais tant d'argent à y mettre, que je n'avais que 300 fr. Il m'a dit que l'on ajusterait les choses de façon que je serais content, que tout l'embaras était de trouver des ouvriers capables de travailler l'argent, qu'ils étaient fort rares en ce genre...

---

(1) Je crois que cette dame Soumande épouse de Jean Soumande, était née Anne Chaping ; elle fut inhumée à Montréal le 11 décembre 1737. Les Soumande étaient alliés aux familles Hazeur, Senneville et Gauthier de Varennes.

(2) On voit par ce passage, que le Chapitre avait répondu à M. De L'Orme pour lui donner des instructions détaillées quant à la forme et quant à la matière.